COLLECTIVITÉS

PRIX DE L'EAU : L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX LANCE UNE PÉTITION

Les élus ruraux souhaitent qu'une partie des crédits européens destinés à la transition écologique soit affectée à la ressource en eau, afin d'éviter une future flambée des prix.

L'AMR 77 se jette à l'eau. C'est à travers une pétition publiée sur la plateforme en ligne "Change.org" que ses membres ont décidé de s'exprimer et d'alerter sur la problématique de la gestion et du coût de l'eau dans les années à venir.

En effet, dans cinq ans, à partir du 1er janvier 2026, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) prendront le relais des communes et se verront confier par l'État la gestion de l'eau, ainsi que son assainissement, conformément aux dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015. Un vrai casse-tête en perspective pour de nombreuses communes rurales, selon l'AMR 77, car les « mauvais élèves » seront mélangés aux bons. De gros travaux de rénovation vont, en effet, devoir être engagés pour remettre en état certains réseaux vétustes. Cette mise aux normes provoquera assurément une flambée de la facture d'eau payée par les usagers de certaines communes non concernées par ces travaux.

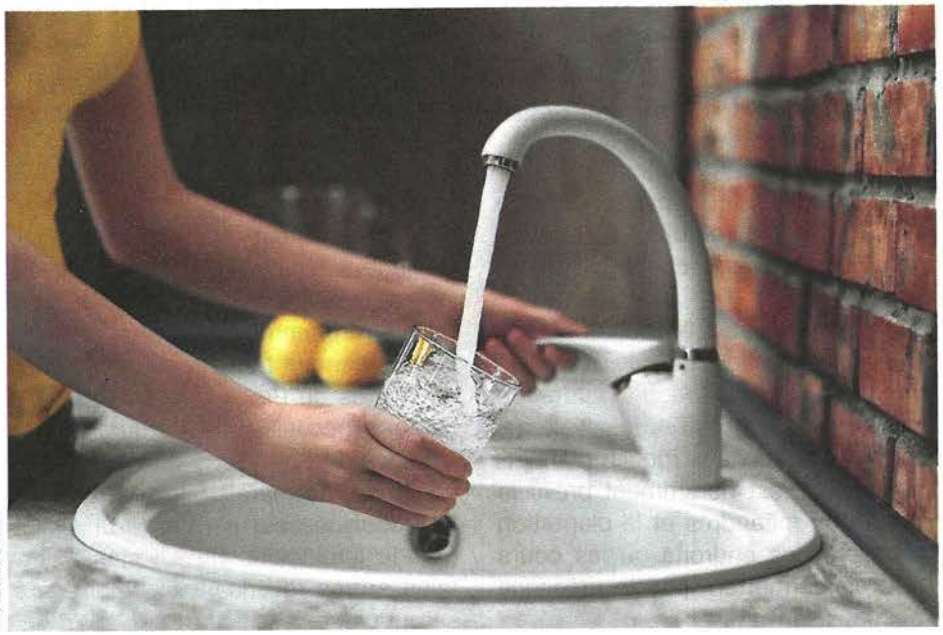

© Adobe Stock

L'esprit de cette pétition en ligne est donc très clair. « Faisant le constat de la réduction drastique des aides de 80 % à 40 %, vos élus se refusent à accabler les ménages en multipliant par deux, trois, voire quatre, la facture d'eau pour les usagers », peut-on lire notamment.

Face à une telle projection, les élus ruraux souhaitent sensibiliser les parlementaires européens, afin que ces derniers fassent pression pour qu'une partie des "crédits verts" de l'Union européenne soit dédiée à la rénovation des réseaux vieillissants et « fuyards » et à l'assainissement non collectif. « Il s'agit d'une approche écologique constructive ! », proclament, toujours dans cette pétition, les membres de l'AMR 77 « prêts à prendre leur part de responsabilités et bien déterminés à s'impliquer, afin d'obtenir des aides publiques à la hauteur des enjeux ».

Depuis son lancement, cette pétition connaît un certain succès. Le 9 janvier, elle avait, en effet, rassemblé 310 signataires et les 500 signatures, premier objectif déclaré des élus ruraux, a été atteint le 12 janvier. La bataille de l'eau ne fait que commencer.

www.change.org/p/pour-un-prix-de-l-eau-accessible